



Commune de LIEUVILLERS

Plan Local d'Urbanisme

Règlement Plan de délimitation des zones hors village échelle : 1/10.000°

Légende

- | | | |
|---|--|--|
| Limites
- - - - - Limites communales
Espaces boisés classés
Zone boisée
Alignement, haie ou talus planté
Sujets isolés
Obligations imposées
Implantation des constructions
Rocal imposé sur alignement (article 6)
Rocal imposé sur constructions implantées à l'alignement (article 6)
Rocal imposé sur fonds privé (article 7)
Alignement obligatoire des constructions | Zones et secteurs
Limite de zone de réglementation
Limite de secteur de réglementation
ID - Zone de réglementation
U.S.A. - Secteur de réglementation
S.S. - Secteur soumis à schéma d'aménagement (C.T. orientation d'aménagement et programmation)
Voie
Liaison pédestre à créer (axe de principe cf. P.A.D.E.)
Chemin rural ou pédestre à préserver (article 3) | Emplacements réservés
E.R. pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace aménagé
E.R. pour voie publique à élargir
Numéro d'opération (cf. annexe 5) |
| Protection des espaces publics sites et secteurs
Limitation des hauteurs à l'alignement (article 10)
Type de clôture imposé (article 11)
Renvoi au cahier graphique annexé au règlement | Plantation et espaces libres
article 13)
Zone plantée imposée (article 13)
Principe de réalisation d'une allée plantée | |

Modification approuvée le 08 novembre 2012

Aménagement Environnement Topographie

Société A Responsabilité Limitée de Géomètres-Experts N° 93407

ST-JUST-EN-CHAUSSEE(60130)
9, rue Jean Jaures-82.P. 225
Tél: 03.44.77.62.30
Fax: 03.44.77.62.39

COMPIEGNE(60200)
12-14, rue Saint Germain
Tél: 03.44.20.28.67
Fax: 03.44.77.62.39

Voir plan n°4.3 au 1/2000°

